



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs ,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches-du-Rhône

FORCE OUVRIERE



15 mai 2025

AESH

*Accompagnement sur le temps
méridien (cantine)*



- Aucune perte de salaire pour les AESH !
- Défense des conditions de travail des personnels et d'accueil des élèves en situation de handicap !
- Recrutement des AESH à la hauteur des besoins réels !

Lundi 19 mai à 17h à la DSDEN

*une délégation d'AESH et d'enseignants,
accompagnée par le SNUDI FO 13,
sera reçue par le Secrétaire Général et la
Cheffe de service de la DPNE*

**Soutenez la délégation en participant au
rassemblement devant la DSDEN 13**

Depuis le retour des vacances de printemps, dans certaines communes comme à Berre l'Etang, la DSDEN13 a mis en œuvre les avenants « Education Nationale » du temps méridien avec l'accord des municipalités.

L'exemple de Berre l'Etang montre ce qui risque de se passer à la rentrée scolaire 2025 !

Sur les dix AESH qui accompagnaient des élèves sur le temps méridien depuis septembre 2024, seuls six ont eu un avenant Education Nationale. Les autres se sont vus remercier du jour au lendemain, le 30 avril. Leurs élèves notifiés ne sont désormais plus accompagnés par des AESH, mais au mieux par du personnel municipal...

Depuis le mois de janvier, le SNUDI FO 13 a obtenu quelques avancées soutenues par plus de 600 collègues qui ont signé la pétition :

- prolongation des contrats dans la plupart des communes du département jusqu'au 4 juillet
- avance de 70 ETP dédiés à la pause méridienne, ce qui reste évidemment largement insuffisant pour un département comme les Bouches du Rhône, avec des villes importantes comme Marseille.

Le mois de septembre se rapproche et l'incertitude sur les deux revendications demeurent :

- 1/ **Aucune perte de revenus** par le maintien d'un temps supplémentaire d'accompagnement humain lors de la pause méridienne, en dehors des heures notifiées par la MDPH, effectué par des AESH volontaires pour un contrat de 32H dont 8H sur le temps méridien.
- 2 / **Aucune dégradation des conditions de travail** pour les personnels et de scolarité des élèves par un recrutement à la hauteur des besoins.

La mise en œuvre de la loi Vial va toucher tout le monde :
Les AESH concernés mais aussi l'ensemble des personnels et les élèves avec leurs parents à la rentrée de septembre 2025

Le lundi 19 mai, la délégation, composée d'AESH et d'enseignants, portera ces revendications, avec le SNUDI FO 13
Nous vous invitons à venir soutenir la délégation en participant au rassemblement devant la DSDEN 13 à partir de 17H.

Réunissez-vous dans les écoles pour [signer la motion/pétition ICI](#) et établir le nombre d'heures d'AESH nécessaires aux besoins de vos élèves. La délégation portera les pétitions.

La mise en œuvre de la loi VIAL va toucher tout le monde : les AESH concernés mais aussi l'ensemble des personnels, des parents et des élèves dès la rentrée 2025 !

Cette application de la loi renforce la revendication que le SNUDI FO défend depuis des années : « **un temps plein fixé à 24 heures hebdomadaires d'accompagnement** ».

Pour le SNUDI FO 13, la seule véritable reconnaissance du métier d'AESH, de ses qualifications et de la pénibilité du travail est la création d'un corps de la Fonction publique.

Un vrai statut, un vrai salaire et un recrutement correspondant aux besoins !

[\[Téléchargez le tract pour affichage ICI\]](#)



Une nécessité : SE SYNDIQUER AU SNUDI FO 13 !

Vous pouvez adhérer au SNUDI FO 13 en utilisant le bulletin téléchargeable ci dessous. Vous serez adhérent.e dès à présent et jusqu'en décembre 2025 !

Avec le bulletin spécial mi-année, vous ne payez que les mois restants (juin à décembre 2025) !

Vous avez la possibilité de demander une reconduction automatique de votre adhésion (cocher le dossier dans le formulaire).

RAPPEL : Vous recevez votre reçu fiscal en janvier 2026 et vous pouvez déduire 66% de votre cotisation dans votre déclaration d'impôt 2026 (revenus les revenus 2025)

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents. Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !

[Téléchargez le bulletin mi-année 2025]



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

